

Ce formulaire, à l'usage exclusif d'un propriétaire de bâtiment ou du professionnel chargé de son inspection, doit être rempli et envoyé à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) lorsqu'une condition dangereuse est détectée sur une ou plusieurs façades de 5 étages et plus, ou dans un parc de stationnement étagé.

La condition dangereuse (section 3) et les mesures d'urgence (section 4) peuvent être décrites à l'aide de documents complémentaires (ex. : rapport de vérification avec photos) annexés au présent formulaire.

1. Objet de la déclaration

Façade(s) Parc(s) de stationnement

2. Lieu faisant l'objet de la déclaration

Nom du lieu où la condition dangereuse a été constatée :

Adresse du lieu où la condition dangereuse a été constatée

Numéro, rue :	Ville :
Province :	Code postal :
Type de bâtiment (ex. : immeuble à logements, copropriété, édifice à bureaux, etc.) :	
Nombre d'étages :	

3. Description de la condition dangereuse

Décrivez en quelques mots ce qui constitue la condition dangereuse. Précisez l'endroit où se situe la condition dangereuse.

4. Mesures d'urgence

Indiquez l'ensemble des mesures d'urgence mises ou à mettre en place ou à mettre en place sans délai pour éliminer la condition dangereuse.

Est-ce que les mesures décrites ci-dessus sont en place actuellement pour assurer la sécurité du public?

Oui, en totalité.

Partiellement. Précisez :

Non. Justifiez.

5. Autre(s) organisme(s) impliqué(s)

Avez-vous déposé ce signalement auprès d'un autre organisme (ex. : municipalité) ?

Non Oui. Précisez :

Est-ce qu'un autre organisme est impliqué dans le cadre de la mise en place des mesures d'urgence ?

Non Oui. Précisez :

6. Coordonnées

Votre nom :

Je fais ce signalement à titre de :

Propriétaire

Professionnel mandaté par le propriétaire.

Veuillez fournir **tous** les renseignements suivants :

Coordonnées du propriétaire

Nom du propriétaire :

Numéro, rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Autre téléphone :

Courriel :

Coordonnées du professionnel

Nom du professionnel mandaté :

Nom de la firme :

Numéro, rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Autre téléphone :

Courriel :

Envoi du formulaire

Remplissez ce formulaire et faites-le parvenir à la Direction des relations avec la clientèle de la RBQ par courriel ou par télécopieur aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Par courriel¹ :

rbqsite@rbq.gouv.qc.ca

Par télécopieur :

514 864-2903 ou 1 866 315-0106

Vous pouvez également remplir ce formulaire en ligne, dans la section Services en ligne du www.rbq.gouv.qc.ca. Ce moyen de transmission est à privilégier si votre déclaration est accompagnée de documents volumineux (photos, rapports, etc.) ou si la condition dangereuse déclarée exige une attention immédiate.

1. Transmission par courriel - La transmission de renseignements par courrier électronique n'est pas totalement sécurisée. Le courriel peut être intercepté par des personnes non autorisées. C'est pourquoi la RBQ déconseille de divulguer par courriel certains renseignements personnels, tels les numéros d'assurance sociale ou de cartes de crédit. De même, la RBQ ne répond pas par courriel aux questions dont la réponse exige la transmission de données à caractère confidentiel.